



CONDITIONS GENERALES DE VENTE EN LIGNE

Validité : Année Calendrier 2020

V020.BE v1.1 F

Article 1 : Préambule

Les présentes conditions de vente sont applicables à tous les contrats conclus entre d'une part, l'entreprise BELDRAGON SA, propriétaire et exploitante de la marque 'Dragon Cider', dont le siège d'exploitation est sise Chaussée de la Hulpe 177-2, à 1170 Bruxelles, inscrite à la Banque Carrefour des Entreprises sous le numéro BE 0697.295.292 ci-après dénommée " **le vendeur** "

et, d'autre part,

tout acheteur professionnel ou tout consommateur souhaitant procéder à un achat via le site Internet du vendeur, dénommée ci-après " **l'acheteur** ".

On entend par :

Consommateur : toute personne physique qui agit à des fins qui n'entrent pas dans le cadre de son activité commerciale, industrielle, artisanale ou libéral.

Acheteur professionnel: toute personne physique ou morale n'entrant pas dans la définition du consommateur reprise à l'alinéa précédent

Article 2 : Objet

Les présentes conditions de vente visent à définir les relations contractuelles entre le vendeur et l'acheteur ainsi que les conditions applicables à tout achat effectué par le biais du site du vendeur (<https://www.dragoncider.com>), que l'acheteur soit professionnel ou consommateur.

L'acquisition d'un bien à travers le présent site implique une acceptation sans réserve par l'acheteur des présentes conditions de vente.

Ces conditions de vente prévaudront sur toutes autres conditions générales ou particulières non expressément agréées par le vendeur.

Le vendeur se réserve le droit de pouvoir modifier ses conditions de vente à tout moment. Dans ce cas, les conditions applicables seront celles en vigueur à la date de la commande par l'acheteur.

Article 3 : Caractéristiques des biens proposés

Les produits et services offerts sont ceux qui figurent dans le catalogue en ligne publié sur le site du vendeur.

Chaque produit est accompagné d'un descriptif établi par le fournisseur, au moins accessible au travers d'un lien hypertexte.

Les photographies du catalogue sont fournies à titre strictement informatif et ne revêtent pas un caractère contractuel.



Article 4 : Tarifs

Les prix des produits et services affichés sur le site sont indiqués en euros et TVA comprises.

Les prix indiqués ne comprennent pas les frais de transport, ceux-ci faisant l'objet d'un poste supplémentaire lors de la commande mais avant le paiement.

Le vendeur se réserve le droit de modifier ses prix à tout moment. Néanmoins, les prix applicables à la commande sont ceux en vigueur au moment de la confirmation de celle-ci.

Article 5 : Zones géographiques

La vente en ligne des produits et services présentés sur le site du vendeur est réservée aux acheteurs résidant en Belgique.

Article 6 : Commandes

L'acheteur, qui souhaite acheter un produit ou un service doit obligatoirement :

- avoir plus de 18 ans
- remplir la fiche d'identification ou donner son numéro de client s'il en a un;
- remplir le bon de commande en ligne en donnant toutes les références des produits ou services choisis;
- valider sa commande après l'avoir vérifiée;
- reconnaître avoir pris connaissance des présentes conditions générales et les avoir acceptées
- effectuer le paiement dans les conditions prévues;
- confirmer sa commande et son règlement.

La vente est réputée parfaite lors de la confirmation de commande par le vendeur.

Aucun envoi de marchandise ne sera effectué sans confirmation de commande et réception du paiement intégral de la commande.

Les produits et services sont offerts dans la limite des stocks disponibles. En cas d'indisponibilité d'un article, le vendeur en informera l'acheteur par mail dans les plus brefs délais. Celui-ci aura la possibilité de choisir entre patienter (en cas d'indisponibilité temporaire) ou annuler sans frais la commande des articles indisponibles.

Article 7 : Droit de renonciation

Conformément à la loi belge, le consommateur a le droit de notifier au vendeur qu'il renonce à son achat, sans pénalité et sans indication de motif, dans les 14 jours calendrier à dater du lendemain du jour de la livraison du produit. Ce droit de renonciation n'appartient pas à l'acheteur professionnel.

Endéans ce délai, le consommateur doit notifier son intention de renoncer par e-mail et retourner, à ses frais et à ses risques, le produit livré au siège d'exploitation du vendeur BELDRAGON SA sise Chaussée de la Hulpe, 177 / 2 à 1170 Bruxelles.

Les produits doivent être impérativement retournés dans leur emballage d'origine, non endommagés, accompagnés de tous leurs accessoires ainsi que de la facture/bon de livraison original.

Les produits ainsi retournés doivent ne pas avoir été déballés, descellés, utilisés d'une quelconque manière.

Les marchandises incomplètes, abîmées, endommagées ou salies par le client ne seront pas reprises.

Dans les 30 jours, après acceptation de la reprise de la marchandise, le vendeur s'engage à rembourser le paiement éventuel, à l'exception des frais d'envoi.



Le consommateur ne peut exercer le droit de renonciation pour les contrats :

1. de fourniture de produits confectionnés selon les spécifications du consommateur ou nettement personnalisés ;
2. de fourniture d'enregistrement audio ou vidéo ou de logiciels informatiques descellés par le consommateur

Article 8 : Modalités de paiement

Le paiement s'effectue sur le site via les plateformes de paiement proposées et notamment par compte Paypal ou carte bancaire, Visa, Mastercard, ...

Les articles commandés restent la propriété exclusive du vendeur jusqu'au paiement intégral de la commande par l'acheteur.

Article 9 : Livraisons

Les livraisons sont faites à l'adresse indiquée sur le bon de commande qui ne peut être que dans la zone géographique mentionnée supra.

En cas d'absence lors de la livraison à l'adresse communiquée par l'acheteur, celui-ci peut prendre contact avec le vendeur endéans les 48h afin de convenir d'une autre date de livraison. A défaut ou si l'acheteur omet ou refuse de prendre livraison des marchandises commandées, le vendeur se réserve le droit d'exiger l'exécution du contrat ou de considérer, après mise en demeure préalable, celui-ci comme étant résilié de plein droit aux torts de l'acheteur. Dans ce dernier cas, le vendeur conservera un montant équivalent à 30% du prix de vente à titre d'indemnité.

En cas de vente à un consommateur, la marchandise est transportée aux risques du vendeur jusqu'à la livraison de la marchandise à l'adresse de livraison précisée par l'acheteur. A dater de ce moment, l'acheteur en assume seul les risques. Au cas où la marchandise livrée serait endommagée, l'acheteur est obligé de refuser la marchandise ou de l'accepter que moyennant une réserve écrite sur le bordereau de livraison du transporteur, à compléter ensemble par le client et le transporteur. Toute réclamation relative à la marchandise livrée doit être parvenue au vendeur dans un délai de 5 jours suivant la date de sa réception. La réclamation doit être exclusivement adressée par lettre recommandée au siège : BELDRAGON SA - Chaussée de la Hulpe, 177 / 2 – 1170 Bruxelles et être accompagnée d'une copie de la facture d'achat et du bordereau de livraison complété de la réserve écrite mentionnée ci-dessus. Passé ce délai, aucune réclamation ultérieure pour vices apparents ne sera plus prise en considération.

En cas de vente à un professionnel, le transport se fait aux risques de l'acheteur.

Les délais de livraison communiqués par le vendeur sont strictement indicatifs.

Dans tous les cas, les circonstances suivantes libèrent le vendeur de ses obligations en matière de délai :

1. Les cas de force majeure (sans que cette liste ne soit limitative : grèves, lock-out, intempéries, tempêtes, incendies, inondations, guerres, bugs ou virus informatiques, incidents d'ordre technique, retards du fournisseur, pénurie de main-d'œuvre, maladie) ou de circonstances imprévues;
2. Si les conditions de paiement ne sont pas respectées;
3. Si des changements sont décidés par le client après la commande.

Garantie en cas de vente

a. Acheteur agissant à des fins professionnelles

Les produits seront censés être agréés par l'acheteur cinq jours calendrier au plus tard après la livraison, sauf réclamation précise et détaillée qu'il nous notifierait avant l'expiration de ce délai par lettre recommandée.

L'agrément couvrira tous les défauts apparents, c'est-à-dire tous ceux qu'il était possible à l'acheteur de déceler au moment de la livraison ou dans les cinq jours calendrier qui ont suivi par un contrôle attentif et sérieux.



Nous garantissons les produits que nous vendons contre les défauts cachés pendant une période de 12 mois à compter de la livraison. Cette garantie est soumise aux conditions qui suivent.

La garantie ne peut être mise en œuvre que si les conditions suivantes sont réunies :

- le défaut rend, dans une mesure importante, le produit impropre à l'usage auquel il est habituellement destiné ou à un usage spécial expressément mentionné dans les conditions particulières de la vente;
- Si le produit concerne notre gamme de cidre, celui-ci est réputé avoir été entreposé dans des conditions appropriées à sa nature. Le défaut ne résulte donc pas de conditions d'entreposage inadéquates : les conditions normales d'entreposage requièrent une situation de température hors gel et une température d'exposition maximale de 25 degrés centigrade. De plus le produit étant photosensible, les conditions d'entreposage demandent de garantir l'absence d'exposition à la lumière naturelle.

Pour pouvoir invoquer le bénéfice de la garantie, l'acheteur devra nous notifier toute réclamation relative à des défauts cachés par lettre recommandée dans un délai maximum d'un mois après qu'il ait constaté ou aurait dû normalement constater les défauts.

Notre garantie est limitée au remplacement des marchandises défectueuses. En aucun cas celles-ci ne seront remboursées. L'acheteur devra renvoyer à ses frais et à ses risques les marchandises défectueuses dans nos établissements afin qu'il soit procédé à leur remplacement. Nous supporterons les frais de renvoi de l'acheteur dans nos établissements et les frais de retour si les marchandises auxquelles la garantie s'applique se révèlent être effectivement défectueuses.

b. Acheteur consommateur

L'acheteur bénéficie des droits légaux au titre de la loi du 1^{er} septembre 2004 relative à la protection des consommateurs en cas de vente de biens de consommation. Pour les biens d'occasion, le délai de garantie est d'un an à dater de la délivrance du bien.

Conformément à l'article 1649^{quater} §2 du Code civil, le consommateur est tenu d'informer le vendeur de l'existence d'un défaut de conformité dans un délai de deux mois à compter du jour où le consommateur a constaté le défaut. La garantie commerciale s'applique sans préjudice de ces droits.

La facture originale doit impérativement être présentée lors de toute demande d'intervention en garantie de manière à vérifier que Beldragon SA est bien le vendeur final du produit. La garantie n'est plus applicable si les numéros de séries ne correspondent pas, si les scellés éventuels ont été brisés, abîmés ou déplacés. Il est par ailleurs demandé au client que le matériel pour lequel il souhaite voir la garantie appliquée soit présenté dans son emballage d'origine.

c. Acheteur consommateur - Protection des mineurs

Conformément aux lois en vigueur en Belgique, la vente d'alcool à des mineurs de moins de dix-huit ans est interdite. L'acheteur consommateur s'engage à avoir 18 ans accomplis en passant sa commande.

Article 11 : Responsabilités

Le vendeur, dans le processus de vente en ligne, n'est tenu que par une obligation de moyens; sa responsabilité ne pourra être engagée pour un dommage résultant de l'utilisation du réseau Internet et du paiement en ligne tel que perte de données, intrusion, virus, rupture du service, ou autres problèmes involontaires.

Les données reprises sur le site sont données de bonne foi. Les liens proposés vers les sites des fabricants et/ou des partenaires sont donnés à titre informatif et n'ont pas valeur contractuelle. Le vendeur ne peut être tenu responsable des informations provenant de ces sites.

L'acheteur est responsable du choix et de l'utilisation du produit livré par le vendeur. Il certifie être âgé de 18 ans accomplis lors de commande. Le vendeur décline toute responsabilité en cas d'inexactitude des informations communiquées à lui par l'acheteur.



Article 12 : Propriété intellectuelle

Tous les éléments du site du vendeur sont et restent la propriété intellectuelle et exclusive de celui-ci.

Nul n'est autorisé à reproduire, exploiter, rediffuser, ou utiliser à quelque titre que ce soit, même partiellement, des éléments du site qu'ils soient logiciels, visuels ou sonores.

Tout lien simple ou par hypertexte est strictement interdit sans un accord écrit préalable auprès du vendeur.

Article 13 : Données à caractère personnel

Les dispositions relatives aux données à caractère personnel sont conformes au Règlement Général de Protection des Données – RGPD – défini par le Règlement du Parlement Européen numéro 2016/679 du 27 avril 2016. Les dispositions adoptées par Beldragon SA-NV sont accessibles en ligne sur le site <https://www.dragoncider.com/privacy-policy/>.

Article 14 : Lettre périodique d'information

En remplissant les champs destinés à la réception de la lettre périodique d'information, dite « newsletter », l'acheteur s'engage à recevoir, à l'adresse électronique communiquée et à intervalles réguliers, des informations de la part du vendeur. A tout moment, une désinscription de la lettre périodique d'information est possible en cliquant sur le bouton « se désinscrire » apparaissant en bas de page de chaque lettre.

Article 15 : Preuve

Les parties acceptent, dans le cadre de leurs relations, les moyens de preuve électroniques (à titre exemplatif: l'email, les backups informatiques, ...).

Article 16 : Règlement des litiges

Sauf poursuites en paiement, les parties s'engagent à tenter de résoudre par voie de médiation ou de conciliation judiciaire tout litige relatif à la validité, à l'interprétation ou à l'exécution du contrat.

Celle-ci débutera au plus tard quinze (15) jours francs après la demande de médiation ou de conciliation judiciaire notifiée par une partie à l'autre partie. La durée de médiation ne peut excéder trente (30) jours francs, sauf accord exprès des parties.

Dans une perspective de règlement amiable d'un éventuel litige né d'un contrat de vente de biens ou de services en ligne, le consommateur qui le souhaite peut également prendre directement contact avec nos services (info@dragoncider.com) ou faire appel à la plate-forme de règlement en ligne des litiges mise en place par la Commission européenne et disponible à l'adresse de navigation suivante : <https://webgate.ec.europa.eu/odr>.

Le vendeur atteste par ailleurs ne pas être affilié à une instance de règlement extra-judiciaire de litiges.

Sauf disposition impérative ou d'ordre public en sens contraire venant supplanter la présente clause, en cas de contestation entre parties ou de poursuites en paiement, est seul compétent le Tribunal de l'Entreprise du Brabant Wallons, rue Clarisse 115 B à 1400 Nivelles.

Le droit applicable est le droit belge, en langue française. Les parties acceptent, dans le cadre de leurs relations, les moyens de preuve électroniques.



Article 17 : Clause salvatrice

Si un ou plusieurs articles des présentes conditions générales de vente devai(en)t être invalidé(s) pour quelle que cause que ce soit, cette circonstance n'aurait pour effet de rendre ce contrat nul dans son ensemble, ni d'empêcher l'exécution des autres dispositions.

Au cas où la disposition incriminée affecterait la nature même des présentes conditions générales, chacune des parties s'efforcera de négocier immédiatement et de bonne foi une disposition valable d'un effet économique équivalent ou, à tout le moins, aussi proche que possible de l'effet de la disposition annulée.